



Mercredi 29 janvier 2025



## La municipalité du Gosier dit STOP aux dépôts sauvages

Les dépôts sauvages continuent de polluer notre environnement et engendrent des coûts considérables pour la collectivité. En 2024, plus de **30 tonnes de déchets abandonnés ont été ramassés**, ce qui a coûté plus de **40 000 €** à la collectivité.

Ces pratiques illégales nuisent à la qualité de vie des habitants, impactent l'attractivité de notre ville et mobilisent nos équipes techniques sur des missions imprévues, au détriment de leurs activités d'entretien programmées.

Face à cette situation, la municipalité a intensifié ses efforts pour lutter contre ces incivilités, en particulier en augmentant la fréquence des **opérations d'enlèvement des véhicules hors d'usage (VHU)**, en collaboration avec la plateforme de traitement automobile (TDA). Les opérations menées **les 27 et 28 janvier** ont permis de nettoyer plusieurs secteurs de la ville, dont la **Route des Hôtels, la Cour Numa, l'entrée de la Route de Labouaye et Saint-Félix.**

Dans ce contexte, le **maire du Gosier** appelle chacun à un sursaut de civisme : **“La propreté de notre ville est l'affaire de tous. Chacun doit prendre ses responsabilités pour préserver notre cadre de vie.”**

Pour ceux qui souhaitent se débarrasser de leurs déchets et encombrants ménagers, un prochain rendez-vous pour la **déchèterie mobile du Gosier** est programmé le **1er février, de 7h à 13h**, sur le parking du Palais des Sports.

